



Frais huissier ajoutés au dossier

Par Celo97

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide concernant des frais sur un dossier d'huissier.

J'ai été contacté par un huissier, pour une dette, avec celui-ci, on a mis en place un échéancier, que je respecte scrupuleusement tous les mois, à l'approche de la fin, je reçois un nouveau décompte, avec des frais supplémentaires de près de 300e, des frais à plusieurs reprises avec ces intitulés:

- Fiche Rens. FICOBA (Internet)

-Demande Renseignements Art.39.

Hors, je n'ai jamais manqué un seul règlement.

Je ne comprends pas pourquoi me facturer ces frais supplémentaires .

Si quelqu'un peut me dire si ces frais sont normaux, ça m'aiderait à comprendre,

Et si ce n'est pas le cas, que dois-je faire, pour supprimer ces frais.

Car je ne vois pas l'intérêt de contrôler ma solvabilité ou autre alors que pendant des mois, je n'ai pas fauté.

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Cordialement.

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

S'il s'agit du même libellé, commencez par dire que vous refusez de payer une nouvelle fois pour la même chose. Revenez nous dire quelle explication il se vous fournisse.

Par Celo97

Bonjour,

Je vous remercie pour votre retour.

Je vais donc faire celà et revenir vers vous à l'issue.

Cordialement.

Par Celo97

Bonjour,

Veuillez trouver la réponse de l'huissier :

"Bonjour,

C'est normal, il s'agit de l'actualisation des données chaque année.

Cordialement."

Je trouve cela aberrant, qu'elle est la nécessité, l'intérêt de la chose, alors que je n'ai jamais été défaillant, limite abusif. Comment puis-je annuler ces frais.

Cordialement.